PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 15 mai 2006, à 20h00, à la MRC de la Jacques-Cartier, 60, rue St-Patrick, Shannon.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Monsieur O'Donnell Bédard, Maire
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller
Monsieur Jacques Coulombe, conseiller
Monsieur Guy Jacob, conseiller
Monsieur Claude Lessard, conseiller
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Monsieur Michel Croteau, conseiller

7349- Ouverture de la séance

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et aux citoyens présents.

7350 - Acceptation de l'ordre du jour

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 15 mai 2006 en y ajoutant toutefois les points suivants:

- Club Nautique et presbytère;
- Fédération canadienne des municipalités
- Clic Revenu;
- Offre de service de Jean-Pierre Boucher;

7351 - Acceptation du procès-verbal des délibérations des séances des 18 avril 2006 et 9 mai 2006;

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les procès-verbaux des séances du Conseil municipal tenues en date des 18 avril 2006 et 9 mai 2006, tel que rédigés.

7352 – Acceptation des listes et rapports mensuels

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois d'avril 2006;
- Réconciliations bancaires au 30 avril 2006;
- Rapports budgétaires au 30 avril 2006.

7353 – Certificats de crédits disponibles

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Lessard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2006-093 à 2006-110 inclusivement, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

7354 – Rapport de l'inspecteur

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois d'avril 2006.

7355 – Rapport de la rencontre avec le Club Nautique

M. Richard Cloutier informe les membres du Conseil qu'il sera commodore cette année mais que chaque directeur à tour de rôle, assumera une semaine de garde afin de régler les problèmes quotidiens. Il y aurait déjà un candidat commodore pour l'an prochain. Madame Sylviane Cloutier sera en charge du camp d'été. Il y a eu 60 inscriptions à date. Un service d'autobus (Transport Juneau) fera le transport des enfants et tout semble bien se dérouler pour cette saison. La fin de semaine des 3 et 4 juin est organisée pour sortir les bateaux et autres objets du Club afin qu'un grand ménage soit fait avant le 8 juin 2006.

7356 – Adoption du règlement 06-181 concernant les fosses septiques

Le Maire, monsieur O'Donnell Bédard, soumet pour adoption le règlement numéro 06-181 relatif au contrôle des vidanges des fosses septiques et fosses de rétention.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes.* Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 06-181 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par M. Guy Jacob, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 06-181, tel que rédigé.

7357 – Rapport concernant les travaux routiers

Monsieur Jacques Tessier fait un rapport concernant les travaux routiers en rappelant qu'une séance d'information aura lieu à la Chapelle St-Louis, avec les ingénieurs, le 10 juin 2006 à 10h00 et que les citoyens pourront alors poser toutes les questions nécessaires à leur compréhension des travaux.

7358 – Demande de dérogation mineure au 162, Chemin Thomas Maher.

Il est proposé par Monsieur Guy Jacob, appuyé par Monsieur Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 162, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph en accordant une permission de conserver cette terrasse jusqu'à l'arrivée d'une des deux options suivantes à savoir une période de cinq (5) ans des présentes ou à la construction de la nouvelle résidence du propriétaire qui devra alors démolir cette terrasse et également en y ajoutant l'imposition d'une amende minimale de $100. pour ne pas avoir demandé de permis.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

7359– Demande de dérogation mineure pour le 554, Chemin Thomas Maher

Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la demande de dérogation mineure concernant la propriété sise au 554, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph.

Ce Conseil autorise par conséquent la secrétaire-trésorière à publier ladite dérogation mineure dans le journal Le Courrier de Portneuf.

7360 – Demande de dérogation mineure pour le 998, Chemin Thomas Maher

Ce point est reporté à la prochaine séance du Conseil.

7361 – Demande de dérogation mineure pour le 1054, Chemin Thomas Maher

Ce point a déjà été réglé lors de la dernière séance du Conseil.

7362 - Suivi concernant le journal Le Tour du Lac

La secrétaire-trésorière fait rapport aux membres du Conseil des commentaires reçus suite à l'envoi de la première édition du journal. Les gens ont beaucoup apprécié et nous avons même trouvé quelques commanditaires pour défrayer une partie des coûts. Il serait important que les conseillers qui désirent faire un texte le transmettent le plus tôt possible pour l'édition de juillet prochain.

7363 – Signature du protocole d'entente avec l'OBV.

Monsieur O'Donnell Bédard fait part aux membres du Conseil des entretiens qui ont eu lieu concernant le protocole d'entente à intervenir avec l'OBV concernant l'étude de la qualité de l'eau du Lac. La signature du protocole d'entente par les trois municipalités devrait avoir lieu dans les prochains jours.

7364 – Club Nautique et presbytère

Il est convenu que nous verrons à faire faire le ménage du Club Nautique au moins une fois par semaine et un grand ménage avant l'ouverture. Des demandes seront faites auprès de différents entrepreneurs afin de trouver le meilleur prix possible. La peinture extérieure du Club Nautique sera également refaite. De plus un drain sera posé autour du presbytère et nous ferons faire l'entrée électrique.

7365 – Fédération Canadienne des municipalités.

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à inscrire la municipalité à la Fédération canadienne des municipalités.

7366 – Clic Revenu

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à inscrire la municipalité à Clic-Revenu afin de pouvoir faire les remises au gouvernement directement par internet.

7367 – Offre de services de Monsieur Jean-Pierre Boucher

La secrétaire-trésorière soumet aux membres du Conseil une offre de services de Monsieur Jean-Pierre Boucher concernant l'entretien du terrain du Club Nautique pour l'été 2006. Il est proposé par M. Jacques Coulombe, appuyé par M. Guy Jacob et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'offre de services de Monsieur Jean-Pierre Boucher pour la saison estivale 2006.

7368 – Période de questions

Un citoyen s'interroge à savoir si les permis de construction sont suivis puisqu'il constate qu'un garage a été construit au lac mais que ça semble être une deuxième résidence qui serait construite puisqu'il y a toutes les installations nécessaires pour faire un logement dans ce garage. Il est demandé à Monsieur Denis Bourgault d'y faire une visite et d'envoyer une lettre au propriétaire à l'effet que le permis qui a été donné est pour un garage et qu'e celui-ci ne pourra être utilisé à des fins d'habitation.

7369- Levée de la séance

Il est proposé par Monsieur Jacques Tessier, appuyé par Monsieur Jacques Coulombe et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h30.

_____	_____
Vivian Viviers	**O'Donnell Bédard**
Secrétaire-trésorière	**Maire**